

**CANDIDATURE AU PROGRAMME LEADER 2023/2027  
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**Rapporteur : Monsieur Ludovic LOQUET, Président**

Vu la délibération du 8 décembre 2021 :

- Validant le portage du programme LEADER 2023-2027 par le SyMPaC
- Désignant Mme Michèle DUCLOY comme élue référente sur ce dossier

Le plan de financement prévisionnel au titre du soutien préparatoire à la nouvelle programmation 2023-2027 est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	34 100 €	FEADER (63.8 %)	25 000 €
Coûts simplifiés (15% des dépenses de personnel)	5 115 €	AUTOFINANCEMENT SyMPaC (36.2 %)	14 215 €
<b>TOTAL</b>	<b>39 215 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39 215 €</b>

**C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :**

- De solliciter la subvention de 25 000 € au titre du soutien préparatoire conformément au plan de financement prévisionnel présenté.
- D'autoriser le Président ou sa représentante à signer toutes pièces utiles.

**Acte certifié exécutoire compte tenu :**

- son envoi en Sous-Préfecture le : 15 juin 2022
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le : 15 juin 2022
- sa réception en Sous-Préfecture le : 16 juin 2022

Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOQUET

Signé électroniquement par :  
Ludovic LOQUET  
Date de signature : 05/07/2022  
Qualité : Président du SyMPaC



**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,**

**Ludovic LOQUET**



## COMITE SYNDICAL DU 31 MAI 2022

Le trente et un mai de l'an deux mille vingt-deux, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le seize mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC et sous la Présidence de Monsieur Michel HAMY pour le vote du compte administratif.

### Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Joëlle LANNNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Michel HAMY, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Michèle DUCLOY (pouvoir Mme HEUX), Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Pierre CARON, Julien CORDENOS, Daniel DIWUY (pouvoir Mr AGIUS), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Yves ENGRAND (pouvoir Mr MELCHIOR), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr VASSEUR), Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BUY